# Tous mobilisés!





# "1 Jeune, 1 Logement, 1 Avenir"







































### Note de synthèse

### Comité de Pilotage 30 Mai 2022

#### Présents:

- Adrian QUEREJAZU, Mission Locale de la Bresse Louhannaise
- Béatrice CENAL, Département de Saône-Et-Loire
- Bernard POURRAT, POLE EMPLOI
- Clément SEGUIN, URBANIS
- Damien-Marie GIRAUD, CPME 71
- Déborah BOUZEKRI, Action Logement
- Elodie LAMBERET, Le Pont
- Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Bresse Initiative
- Eva ROBILLARD, CCAS de Louhans
- Evelyne NOEL, CCS Cuisery
- Françoise JAILLET, Adjointe Cuiseaux
- Jean-Marc ABERLENC, Bresse Louhannaise Intercom'
- Josette LETOUBLON, Mairie de Louhans
- Julien GUILLAUME, URBANIS
- Mathilde CHALUMEAU, Elue Département de Saône-Et-Loire
- Noëlle BRADMETZ, Région Bourgogne-Franche-Comté
- Pauline BERT, CCAS Louhans
- Rachel NAVEL, Département de Saône-Et-Loire
- Richard VALENTE, Mission Locale de la Bresse Louhannaise

#### Excusés:

- Béatrice BOUDIER, Département de Saône-Et-Loire
- Carole MARESCHAL, ADOMA
- Elodie COLAS, GEIQ BTP
- Josiane GAUTHIER, Mairie de Bantanges
- Pascal JACQUET, IRFA BFC
- Patrice MARLIN, Président de la MILOBL
- Sylvie GEOFFROY, Mairie de St-Usuge

Ce comité de pilotage a visé à rendre compte des avancées du projet "1 jeune, 1 logement, 1 avenir" porté par la Mission Locale de la Bresse Louhannaise. Ont été présentés un état des lieux sur la mobilisation des acteurs par le chargé de mission de la Mission locale ainsi que l'avancement du diagnostic réalisé par le bureau d'étude URBANIS. Les présentations reprenant ces éléments sont disponibles et jointes à cette note de synthèse.

# Tous mobilisés!







Suite à ces présentations, un temps d'échange avec les participants s'est tenu, des besoins spécifiques ont été mis en avant :

- Constat de difficultés à Cuiseaux pour le recrutement malgré l'existence d'un bassin d'emploi dynamique (les entreprises recrutent).
- Besoin d'informer les propriétaires sur le régime fiscal s'appliquant à la location d'appartements meublés. En effet les locations meublées font l'objet d'une fiscalité particulière: les recettes locatives perçues doivent être déclarées dans la catégorie des Bénéfices industriels et commerciaux (BIC), et non en tant que revenus fonciers, comme c'est le cas pour les locations vides.

Et des pistes de solutions complémentaires ont été proposées :

- Présentation de la plateforme « Je loge mon apprenti » développée par la CPME71 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Saône et Loire) pour faciliter l'accès au logement pour les alternants, apprentis et stagiaires par le biais d'une convention d'hébergement sans contrepartie financière (pas de dépôt de garantie). Le bail est lié à la convention. Cet outil sera analysé par la Mission Locale pour l'intégrer aux pistes de solutions.
  - o Un **échange d'expériences** avec la Mission Locale de Gueugnon utilisant le dispositif de la CPME71 sera initié par la Mission Locale de la Bresse Louhannaise afin d'en saisir le potentiel.
- L'association le Pont a présenté leur action d'intermédiation locative dont l'objectif est de permettre à des locataires ne pouvant pas accéder à un logement (précarité, revenus insuffisants) d'entrer dans un logement en tant que "sous-locataire" avant de stabiliser leur situation et de devenir le détenteur du bail. Le glissement des baux est porté par l'association et le locataire paie son loyer à l'association. Cette action est mise en place pour tous types de publics, une réflexion peut être faite pour de l'intermédiation locative exclusive pour les jeunes (IML Jeunes).
- Bresse Initiative a souligné le potentiel existant côté « gîtes touristiques ». Il est probable que les propriétaires de gites pourraient être intéressés par la possibilité de louer en dehors des périodes de pleine saison y compris sur des tarifs plus abordables.
- En complément des veilles classiques sur les **grands projets à l'échelle des territoires**, la Mission Locale de la Bresse Louhannaise a présenté l'intérêt de considérer les **solutions communales** comme dignes d'intérêt et susceptibles de correspondre à de réelles opportunités en terme de solutions.

# Tous mobilisés!







Afin de structurer les solutions à mettre en place, il a été suggéré d'envisager les préconisations en trois temps :

- Des actions rapides à court terme (micro-solutions) avec l'offre existante et le soutien des communes et autres acteurs
- Des solutions à moyen terme demandant un travail plus approfondi (cadre juridique, dimensionnement) et des financements spécifiques
- Des actions sur le **long terme**, nécessitant une approche transversale et qui seront développées en fonction des possibilités et des financements afin de s'inscrire dans la durée.

Le projet "1 jeune, 1 logement, 1 avenir" pourra expérimenter des solutions de court voire de moyen terme et préfigurer des actions sur le long-terme.